

**220C0589** FR0012789386-FS0156

13 février 2020

## Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

## NEXTSTAGE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 11 février 2020, complété notamment par un courrier reçu le 13 février, la société anonyme CPR Asset Management<sup>1</sup> (90 boulevard Pasteur, 75015 Paris) a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi individuellement en hausse, le 6 janvier 2020, le seuil de 5% du capital de la société NEXTSTAGE et détenir, individuellement, à cette date et au 12 février, 136 360 actions NEXTSTAGE représentant autant de droits de vote, soit 5,01% du capital et 3,82% des droits de vote de cette société<sup>2</sup>.

Ce franchissement de seuil résulte d'une diminution du nombre total d'actions de la société NEXTSTAGE.

À cette occasion, la société Amundi Asset Management<sup>1</sup> n'a franchi aucun seuil, directement et indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, et a précisé détenir, au 6 janvier 2020, 448 619 actions NEXTSTAGE représentant 598 619 droits de vote, soit 16,47% du capital et 16,79% des droits de vote de cette société<sup>2</sup>, répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Amundi Asset Management (compte de tiers)	162 259	5,96	162 259	4,55
Amundi Asset Management (compte propre)	150 000	5,51	300 000	8,41
CPR Asset Management	136 360	5,01	136 360	3,82
Total Amundi Asset Management	448 619	16,47	598 619	16,79

La société Amundi Asset Management<sup>1</sup> a précisé détenir, directement et indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, au 12 février 2020, 448 714 actions NEXTSTAGE représentant 598 714 droits de vote, soit 16,48% du capital et 16,79% des droits de vote de cette société<sup>2</sup>, répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Amundi Asset Management (compte de tiers)	162 354	5,96	162 354	4,55
Amundi Asset Management (compte propre)	150 000	5,51	300 000	8,41
CPR Asset Management	136 360	5,01	136 360	3,82
Total Amundi Asset Management	448 714	16,48	598 714	16,79

\_

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Contrôlée par Amundi SA., une société anonyme détenue majoritairement par le groupe Crédit Agricole. La société CPR Asset Management agit en toute indépendance vis-à-vis du groupe Crédit Agricole SA dans les conditions posées aux articles L. 233-9 du code de commerce et 223-12 du règlement général de l'AMF.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Sur la base d'un capital composé de 2 723 218 actions représentant 3 566 296 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.